

## System I2

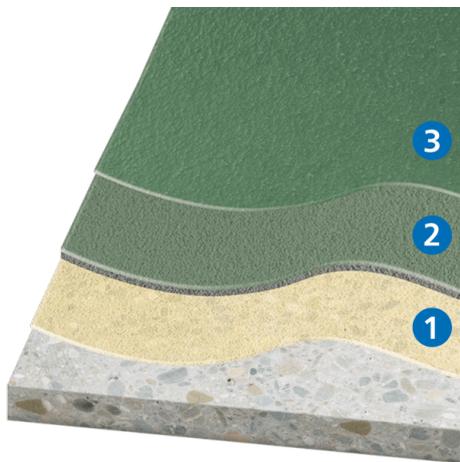
### KLB TECH PU-BETON RX

Revêtement de sol industriel pour les zones humides soumises à l'eau chaude et aux produits chimiques, avec une surface antidérapante

Le système de revêtement I2 se caractérise par une meilleure résistance à la température que les systèmes à base de résine réactive ou époxy conventionnels. Le système est utilisé dans des zones fréquemment exposées à l'eau, à l'eau chaude, à des températures élevées ou à des produits chimiques et dans lesquels il ne doit pas y avoir de risque de glissade en termes de sécurité au travail. Il convient donc pour les revêtements de sol dans la production et la transformation de produits alimentaires, l'industrie des boissons, l'industrie chimique et dans de nombreux autres domaines.

Le revêtement antidérapant (classe R11 à R13) peut être nettoyé par l'utilisation de jets de vapeur. En raison de sa composition chimique, le revêtement n'est pas résistant aux rayons UV ce qui peut provoquer un jaunissement. Toutefois, cela n'altère pas les propriétés techniques de haute qualité du produit. Contrairement au **PU-BETON 4006**, le **PU-BETON PU 4009** présente une résistance thermique plus élevée.

**Systèmes alternatifs :** [Système I1](#) avec des propriétés antidérapantes moindres en classes R9 à R10, [Système I3](#) avec un temps d'installation réduit en antidérapance R11.



3. Scellant de tête avec **KLB-SYSTEM PU-BETON PU 4080**
2. Revêtement de mortier avec **KLB-SYSTEM PU-BETON PU 4006/PU 4009** ; en fonction de l'antidérapance requise, il faut saupoudrer avec du **sable quartzéux KLB** ou de **corindon** (voir les certificats de contrôle)
1. Primaire **KLB-SYSTEM PU-BETON PU 4050**

#### Composition du système

Couche	Pour plus de détails, voir les informations de produit
Épaisseur de couche totale	env. 6,5 - 10,5 mm
Scellement (3)	<b>KLB-SYSTEM PU-BETON 4080 Kopfsiegel</b>
Revêtement de mortier (2)	<b>KLB-SYSTEM PU-BETON 4006/4009</b> , saupoudré avec du <b>sable quartzéux KLB</b> ou du <b>corindon KLB</b>
Primaire (1)	<b>KLB-SYSTEM PU-BETON 4050 Grundierung</b>
Substrat	Exigences relatives au substrat conformément aux fiches de travail BEB et au liste de primaires ou par conseil de notre service technico-commercial/technique d'application. La qualité minimale appropriée est le béton C25/30 ou la chape en ciment CT-C35-F5-V60.

## Domaines d'application

### Industrie:

- Fabrication et production

### Produits alimentaires:

- Boucheries, abattoirs, filière laitière, viande et pêche
- Industrie des boissons et brasseries
- Cuisines gastronomiques

### Solutions spéciales:

- Résistance à l'eau chaude

---

## Caractéristiques système

- Résistant aux produits chimiques
- Étanche aux liquides
- Résistant à la charge des chariots élévateurs
- Résistant à l'eau chaude jusqu'à 120 °C
- Résistant aux contraintes mécaniques
- Rigide
- Mat
- Antidérapant R11
- Antidérapant R12/R13
- Structuré

---

## Caractéristiques techniques

Résistance à la flexion (PU-BETON 4009)	14	N/mm <sup>2</sup>	DIN EN 196/1
Résistance à la compression (PU-BETON 4009)	45	N/mm <sup>2</sup>	DIN EN 196/1
Dureté Shore D (PU-BETON 4009)	85	-	DIN 53505 (après 7 jours)
Degré de brillance (PU-BETON 4080 Kopfsiegel)	< 10 (85°)	-	DIN 67530

Les valeurs déterminées lors des essais sont des valeurs moyennes. Des écarts par rapport aux spécifications du produit sont possibles.

---

## Essais

Les résultats suivants sont certifiés par des organismes indépendants :

- Classification du comportement au feu selon la norme DIN EN 13501-01:2010-01: B<sub>1</sub>-s1
- Sol antidérapant R 11, R12 V6, R13 V4 et R13 V6 possible selon les normes DIN 51130 et BGR 181
- Utilisation adaptée dans l'industrie de produits alimentaires selon le code allemand de l'alimentation humaine et animale (LFGB, Lebensmittel und Futtermittelgesetzbuch) paragraphe § 31 Alinéa 1.
- Dans le système avec certificat d'utilisation comme revêtement de cuisine industrielle.
- Activité bactériostatique selon les normes ISO 22196:2011-08 et JIS 2801:2000 en combinaison avec **KLB-SYSTEM PU-Beton PU 4080 Clean**
- Déclaration de performance selon l'annexe III du règlement (UE) n° 305/2011 (règlement sur les produits de construction)
- Déclaration de conformité des produits avec la déclaration environnementale de produit (EPD)



Veillez considérer la dernière version de cette information système sur notre site Internet.

Les indications de cette fiche reposent sur les résultats des expériences et des essais réalisés à ce jour. Nous nous portons garants de la qualité irréprochable de nos produits. Toutefois, nous ne pouvons pas garantir la réussite de vos travaux dans la mesure où nous n'avons aucune influence sur la mise en œuvre et les conditions d'application sur site. Nous recommandons de procéder à des essais préalables. Cette édition annule et remplace les précédentes. La dernière version est disponible sur notre site Internet [www.klb-koetzal.com](http://www.klb-koetzal.com). Par ailleurs, nos « Conditions Générales de Vente » s'appliquent systématiquement.